

Alors que le gouvernement instrumentalise la crise des dettes souveraines pour rogner sur les marges de manœuvre des collectivités, nous devons nous prononcer sur la direction que nous souhaitons voir prendre au développement économique de notre région. Il y a la vieille vision, rendue par la financiarisation et la globalisation du capitalisme à son obsolescence définitive : c'est celle du soutien à l'activité pour l'activité, la croissance pour la croissance, l'innovation pour l'innovation. Elle est obnubilée, comme dans le « modèle allemand » tant vanté, par le nombre d'emplois créés, sans considération pour leur nature, leur qualité, leur stabilité, leur sécurité, leur intérêt ; elle ne peut qu'alimenter une logique inégalitaire, celle d'une économie d'archipels dans lequel des territoires extrêmement développés côtoient des déserts économiques, et où la construction avancée du marché mondial des travailleurs ravale ceux-ci au rang de simples facteurs de production, fusibles négligeables sur l'autel de la réduction des coûts et des taux de rentabilité à deux chiffres.

Derrière l'expression « Développement économique » se cachent donc des choix de société profondément divergents, opposés ; sous le titre consensuel de l' « ambition économique », on trouve tout et son contraire ; or c'est maintenant, alors que la crise menace de plonger la majorité de nos concitoyens dans le précarité au bénéfice de quelques-uns, que nous devons trancher, en prenant position sans ambiguïté en faveur de l'humain.

De ce point de vue, le poids budgétaire du soutien aux pôles de compétitivité privés ou aux fonds d'investissement, qui ne donne toujours lieu à aucune contrepartie en termes d'engagements sociaux et environnementaux, n'est pas pour nous satisfaire. L'époque exige que l'argent public aille plutôt et prioritairement là où l'alternative se dessine pas à pas : dans les TPE et les PME, poumons de notre économie, et

dans l'artisanat, première entreprise de France, qui ont besoin d'une attention toute particulière ; mais également dans les projets, toujours plus nombreux, portés par le secteur balbutiant mais plein de promesses de l'Économie sociale et solidaire, et notamment des sociétés coopératives, dont le poids budgétaire nous paraît anormalement bas, et en baisse.

Dans cette perspective, notre groupe se félicite de la mise en œuvre d'un groupe de travail dédié à la « Haute Qualité Sociale », dans le cadre des États généraux de la conversion écologique et sociale. Ce groupe doit répondre à la nécessité de définir rapidement des critères sociaux et environnementaux exigeants, facilement utilisables et suffisamment généraux pour qu'ils puissent s'appliquer à la diversité des actions et des politiques de la Région, et en même temps suffisamment ambitieux pour qu'il puissent constituer un point d'appui fiable et une rampe de lancement efficace pour la transformation sociale et la conversion écologique que nous appelons de nos vœux. Cette conditionnalité doit conduire à placer enfin les intérêts des salariés et des territoires au cœur des enjeux du développement économique et au centre des préoccupations des entreprises.

Nous espérons donc que ce groupe de réflexion aboutisse dans les plus brefs délais à la définition de critères susceptibles de conditionner l'attribution des subventions régionales aux entreprises privées, et que ces critères seront mis en œuvre dès 2012 dans le cadre d'une délibération votée en conseil régional, sur le modèle de celle initiée par Marie-Pierre de la Gontrie sur la modulation des aides régionales aux collectivités.

Les aides publiques aux entreprises privées ne sont légitimes, selon nous, qu'assorties de contreparties d'intérêt général dûment contrôlables et vérifiées ; la bonne poursuite de notre travail d'élus

nécessite donc impérieusement que le travail HQS donne lieu à délibération et à vote dans les meilleurs délais.

Nous attendons un engagement ferme de l'exécutif sur ce point, engagement qui infléchira notablement le vote de notre groupe sur ce chapitre budgétaire.